



jeudi 30 juin 2016  
19h00  
parc du château

## concert de la chorale de l'école Aimé Legall

---

### renseignements pratiques :

Nous sommes toujours en Plan VIGIPIRATE.

L'accès du parc du Château sera donc « réglementé », merci d'en tenir compte...

Ouverture des portes du parc entre 18h30 et 18h50.

Elles seront ensuite fermées durant toute la durée du concert.

L'accès ne sera autorisé qu'aux personnes avec un ticket.

(Voir coupon de réservation en fin de message)

Début du concert de la chorale à 19h00.

Les enfants auront un tee shirt uni, blanc et un bas foncé.

*Eventuellement l'enseignant-e de chaque classe apportera d'autres précisions...*

*(Les classes à projets particuliers danse et cirque mettront leurs costumes).*

Après le concert, repas coopératif :

Chacun-e apporte quelque chose à partager avec les autres (plats salés et ou sucrés, boissons,...).

Des tables seront installées pour y déposer ce qui aura été apporté.

---

Après le concert, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Durant toute la soirée, le parc est sous la responsabilité de chacun-e et devra ensuite être laissé propre, rangé, sans dommage...



-----  
coupon réponse à retourner à l'école mardi 28 juin 2016 au plus tard

**Mr ou Mme :**

**parents de l'enfant :**

**classe :**

**Nous souhaitons ..... places  
pour le concert de la chorale de l'école qui aura lieu  
le jeudi 30 juin 2016, au parc du Château à 19h00.**

Les tickets seront remis à votre enfant mercredi 29 juin 2016.

**Signature :**